

Comment mettre en place le label Pavillon Bleu dans sa commune ?

DUREE : 1 JOURNEE (7H00)

Public : chargé de mission tourisme ou environnement, responsables Office de Tourisme, adjoints au maire...

Prix : nous consulter

Pré requis : Aucun

Date : à définir

Validation du stage:
Formation non diplômante.
Remise d'une attestation de validation des compétences acquises de stage.

Vous souhaitez mettre en place le label Pavillon Bleu au sein de votre Commune ? Ce programme de formation a été conçu spécifiquement pour faciliter la compréhension de cette démarche environnementale et vous apportera des éléments concrets pour réussir la mise en œuvre de ce projet.

Objectifs

- Comprendre le fonctionnement du label : ses exigences, sa philosophie...
- Etre capable d'interpréter chaque critère et de trouver les solutions adéquates pour les respecter
- Savoir sensibiliser et communiquer sur sa démarche en interne et en externe

Contenu Pédagogique

Principes de fonctionnement du label Pavillon Bleu

- Organisation, principes d'attribution
- Modalité et conditions d'utilisation du label
- Le dossier de candidature
- La pré-visite avant Jury, la visite de contrôle
- La communication autour du label



Questionnaire Commune : étude des critères et recherche de solutions

- Environnement Général
- Gestion de l'eau
- Gestion des déchets
- Education à l'environnement

Questionnaire Plage : étude des critères et exemples de bonnes pratiques

- Gestion de l'eau
- Affichage
- Sécurité
- Equipements
- Propreté et Déchets

Intervenante

Juliette GUESDON,
Dirigeante Green
Expertise
Consultante,
Formatrice –
Auditrice Pavillon
Bleu (2011-2012)
Mail :
guesdonj@orange.fr

Méthode pédagogique

Formation active et participative, articulée autour de temps théoriques et de temps pratiques. Les séances pratiques sont organisées à partir de cas concrets proposés par le formateur.

Un support pédagogique est remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

Evaluation

- En amont : envoi d'un questionnaire aux stagiaires pour valider les attentes
- Au cours de la formation : évaluation à chaud par oral
- Après la formation : questionnaire d'évaluation et tests de compétence